

ÉVOLUTION ET DISTRIBUTION DES COLONIES DE REPRODUCTION D'AIGRETTE GARZETTE EN CÔTES-D'ARMOR 2014-2018

Yann FÉVRIER & Irène NÈGRE

L'Aigrette garzette se reproduit depuis 1998 en Côtes-d'Armor et fait l'objet de recensements complets et réguliers à l'occasion des enquêtes nationales sur les ardéidés nicheurs qui ont lieu tous les 4 ans. Inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, l'espèce fait l'objet de comptages réguliers sur la plupart des sites, d'autant plus qu'elle s'installe fréquemment auprès d'oiseaux marins eux-mêmes suivis. 20 ans après son installation, sa distribution est restée localisée à certains archipels et îlots marins auquel s'ajoute désormais un unique site continental. Et malgré son statut d'oiseau assez commun sur le littoral, les effectifs nicheurs départementaux restent toujours inférieurs à 200 couples. Cet article revient sur les informations et résultats acquis au cours des 5 dernières années de reproduction (2014-2018).

Historique

En Bretagne, les premiers effectifs nicheurs apparaissent dans les années 1980-1990 : au milieu des années 1980 dans le Morbihan, en 1984 dans le Finistère, 1994 en Ille-et-Vilaine (GOB coord, 2012). L'espèce s'installe en 1996 sur la Rance (île Chevret / Saint-Jouan-des-Guérets), en limite des Côtes-d'Armor, puis en 1998 dans le département (Ile d'Er / Plougrescant) (GEOCA, 2014 ; Bentz, 1998). L'Aigrette garzette s'est ensuite reproduite régulièrement sur certains sites insulaires (Saint-Riom, île Rouzic) et de manière plus irrégulière sur d'autres secteurs (Trégor ouest, Rance, côte de Penthièvre...) (Fig. 1 ; GEOCA, 2014).

Évolution

Ces dernières années, des changements ont été observés concernant la distribution de l'espèce dans le département, notamment dans le Goëlo où il y a un développement et un éclatement de la colonie du nord Goëlo (Fig. 1 & 2). Suite aux travaux forestiers effectués en 2014 sur l'île Saint-Riom durant lesquels des arbres supports de nids ont été détruits, le nombre de couple sur l'îlot a fortement diminué (60 à 80 nids en 2014, 25 à 35 couples en 2017 puis 10 couples en 2018) (Tab. 1 ; Février *et al.*, 2015). L'espèce s'est donc reportée sur d'autres îlots favorables dans l'archipel de Bréhat. Elle s'est notamment installée aux Trois

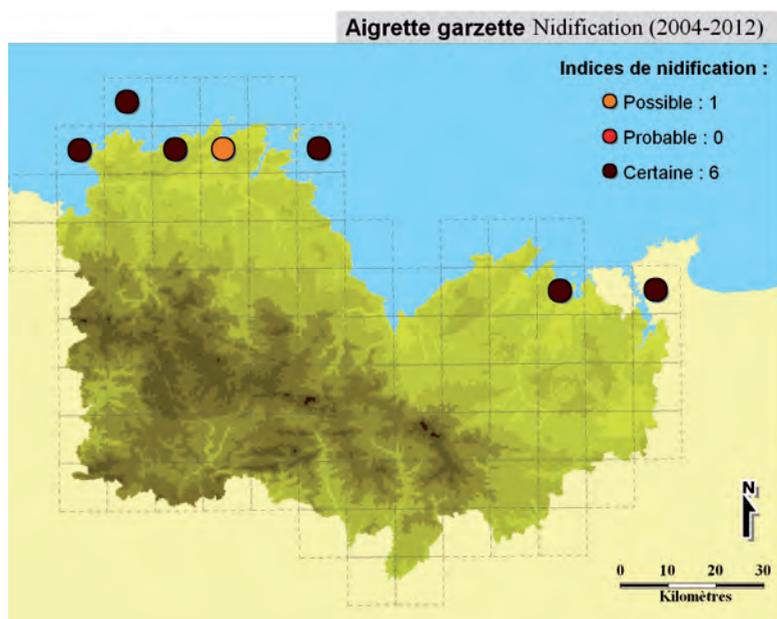


Figure 1. Distribution des colonies de reproduction sur la période 2004-2012 (extrait de GEOCA, 2014)



Îlot à proximité de Lavrec où l'Aigrette garzette s'est reproduit en 2017 et 2018 (2205-04-26) © GEOCA

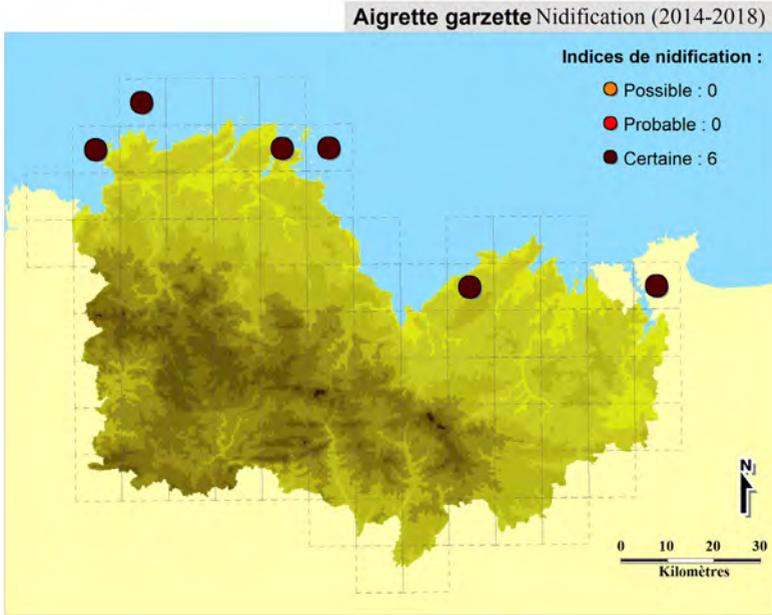


Figure 2. Distribution des colonies de reproduction sur la période 2014-2018

Iles (ouest et nord) où les premiers individus nicheurs ont été observés en 2016 (Tab. 1). Depuis, les effectifs augmentent progressivement jusqu'à atteindre 81 nids comptabilisés au total en 2018. L'Aigrette garzette s'est également installée après 2014 sur un îlot proche de Lavrec, dont le pic semble se situer en 2017 avec 78 nids comptabilisés (Tab. 1). En effet la végétation (notamment les ajoncs) a été fortement impactée par la reproduction de l'espèce et le milieu n'est plus aussi favorable, ce qui explique un nombre de nids inférieur en 2018 (50-60 nids). Dans l'ouest Trégor, les colonies se maintiennent (Le Cerf à Perros-Guirec et le marais du Noténo à Trébeurden) (Tab. 1). Sur le littoral quelques indices épars ont été relevés comme à Erquy en 2016. Sur l'îlot du Verdelet (Pléneuf-Val-André) une

micro-population s'est installée depuis 2014, produisant 18 jeunes pour 7 nids comptabilisés en 2018 (Tab. 1).

Perspectives

L'espèce n'apparaît pas menacée et même en légère progression mais la fragilité demeure pour cette espèce coloniale qui nécessite le maintien et la protection de sites naturels favorables. Son attrait pour les îlots marins faiblement végétalisés est une constante quasi sur l'ensemble du littoral costarmoricain.

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Marais du Noténo (Trébeurden)	-	-	-	-	-	-	-	-	0	3-4n	27n
Ile Rouzic (Sept-Iles)	-	-	-	-	-	-	-	1	1	0	0
Le Cerf (Sept-Iles)	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0
Ile Malban (Sept-Iles)	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0
Ile Bono (Sept-Iles)	-	-	-	-	-	-	-	0	0	0	0
Ile Tomé (Perros-Guirec)	-	-	-	-	-	-	-	0	NP	NP	NP
La Petite Ile (Plougrescant)	7-8n	?	0-2	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total Trégor	7-8	?	0-2	-	-	-	-	1	1	3-4	27
Ile Saint-Riom	0	10-20	15-18	43n	?	?	?	80	?	42n	?
Les Trois-Iles nord	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Les Trois-Iles ouest	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lavrec et annexes (Ilot 2205-04-26)	?	?	0	0	0	-	-	-	-	-	-
Sous-total nord-Goëlo	?	10-20	15-18	43	?	?	?	80	?	42	?
Ilot du Verdelet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Erquy	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Les Hébihens (Saint-Jacut-de- la-Mer)	-	-	-	-	-	-	-	>2n	-	-	-
Total département	7-8	>10-20	15-20	43	?	?	?	>83	?	45-46	>27

Tableau 1. Evolution des colonies de reproduction sur la période 1998-2018 (n = nids comptés)
(Bentz 1998 ; Bentz 2005 ; Février et al., 2015 ; Marion 2014)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Marais du Noténo (Trébeurden)	20n	19n	11n	?	10n	17n	20n	55n	9n	NP
Ile Rouzic (Sept-Iles)	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
Le Cerf (Sept-Iles)	0	5	9	6	20	8	11-13	10	10	0
Ile Malban (Sept-Iles)	0	0	0	0	0	0	3	0	18	10
Ile Bono (Sept-Iles)	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Ile Tomé (Perros-Guirec)	0	NP	NP	NP	NP	0	0	0	0	0
La Petite Ile (Plougrescant)	-	-	-	-	-	0	0	0	0	0
Sous-total Trégor	20	24	20	>6	30	26	34-36	66	38	>10
Ile Saint-Riom	50-60	?	50-60	?	?	60-80n	NP	NP	25-35	10
Les Trois-Iles nord	0	0	0	-	-	0	0	0	0	22n
Les Trois-Iles ouest	0	0	0	-	-	0	0	5-10	20	59n
Lavrec et annexes (Ilot 2205-04-26)	0	0	0	-	-	?	?	?	78n	50-60 n
Sous-total nord-Goëlo	50-60	?	50-60	?	?	>60-80	?	>5-10	123-133	141-151
Ilot du Verdelet	0	0	0	0	0	2n	?	?	?	7n
Erquy	-	-	-	-	-	?	?	0-1	?	?
Les Hébihens (Saint-Jacut-de- la-Mer)	-	-	-	-	-	?	?	?	?	?
Total département	70-80	>24	70-80	?	>30	88-108	>34-36	>71-77	161-171	>158-168

Méthodologie pour le suivi des colonies d'Aigrette garzette

Les résultats des suivis opérés sur le département ou les observations ponctuelles concernant la reproduction de l'Aigrette garzette sont obtenus à partir de plusieurs méthodologies différentes selon les observateurs et les conditions locales.

Tout d'abord, l'observation à distance de la colonie en période de reproduction permet d'obtenir un nombre d'individus sur la colonie ou un nombre de nids occupés si les conditions le permettent (distance à la colonie, hauteur et densité de la végétation, configuration du site...). Cette méthode peut s'avérer imprécise, notamment lorsqu'il est difficile de bien distinguer les individus au nid (la végétation pouvant induire en erreur lors du comptage), lorsque la configuration du site ne permet qu'un comptage partiel, lorsque les jeunes volants se mélangent avec les individus adultes sur la colonie, etc.

Le comptage après la reproduction permet d'obtenir un nombre minimum de nids occupés, par débarquement sur les îlots pour les colonies littorales. Le recensement doit s'effectuer juste après la désertion par la colonie afin que les nids soient encore en bon état et détectables pour l'observateur (ceux-ci se dégradent rapidement après la reproduction avec les conditions climatiques). Un nid occupé se distingue par la présence de nombreuses fientes sur et autour du nid, de coquilles d'œufs ou de restes de nourriture. Cette méthode se révèle plus précise que la première, et permet d'obtenir un effectif réel et non estimé de nicheurs. Cependant le comptage peut s'avérer difficile lorsque la végétation est très dense, l'évolution sur le terrain devenant alors compliquée voir impossible (ex. buissons d'ajoncs).



Îlot ouest (et nord sur la gauche) aux Trois Iles où l'Aigrette garzette se reproduit depuis 2016 © GEOCA



Nids occupés sur l'ilot à proximité de Lavrec (2205-04-26) - comptage des nids le 16 août 2017 après désertion de la colonie © GEOCA



Nid occupé sur l'ilot à proximité de Lavrec (2205-04-26) - comptage des nids le 8 août 2018 après désertion quasi complète de la colonie © GEOCA

Bibliographie :

BENTZ G. (1998). Premier cas connu de nidification de l'Aigrette garzette en Côtes-d'Armor. *Le Fou*, 46 : 51.

BENTZ G. & SIORAT F. (2005). Reproduction du Héron cendré à Trébeurden et de l'Aigrette garzette aux Sept-Iles. *Le Fou*, 67 : 33-34.

FÉVRIER Y., LAIZET G., GARANDEAU S. & ROBERT S. (2015). Report de la principale colonie départementale d'Aigrette garzette sur un massif d'ajoncs en 2014 à Saint-Riom. *Le Fou*, 91 : 15-22.

GEOCA, Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor (2014). *Oiseaux des Côtes d'Armor : Statut, Distribution, Tendances*. Saint-Brieuc, 416 p.

GOB (coord.) (2012). *Atlas des oiseaux marins nicheurs de Bretagne*. Groupe ornithologique breton, Bretagne Vivante-SEPNB, LPO 44, Groupe d'études ornithologiques de Côtes d'Armor. Delachaux et Niestlé, 512 p.

MARION L. (2014) Recensement national et régional en 2014 des colonies d'ardéidés nicheurs.



Aigrette garzette © Marc Rapilliard